



## Le bar de Saint-Lormel change de propriétaire

Originnaire de Saint-Malo, Alexandre Le Guern déjà fort d'une expérience dans le commerce, vient de s'installer dans le bourg avec sa compagne Laura et leurs trois enfants pour reprendre les rênes du bar.



Tout sourire déjà derrière le bar, Alexandre est prêt pour vous accueillir

Après quelques travaux d'aménagement au niveau du bar lui-même, l'établissement sera en mesure de vous accueillir dès le 11 juillet prochain sous une nouvelle entité : « LE STOPPIE » (figure emblématique du "Stunt-Moto" qui consiste à soulever la roue arrière de la moto).

### NOUVEAUX HORAIRES

Il sera ouvert tous les jours en continu de 7h30 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30. Fermeture le mercredi.

### LES SERVICES

Il vous proposera un service au bar et en terrasse mais aussi tabac, jeux de la FDJ, dépôt de presse locale, et également un

dépôt de pains et de viennoiseries (sur commande).

### NOUVEAUTÉ :

Un espace VAPE (cigarettes électroniques, e-liquides et accessoires) où vous trouverez choix et conseils.

### CONVIVIALITÉ ET ÉCOUTE

En plus de ces services, Alexandre envisage de développer la convivialité dans le bar, lieu de commerce mais aussi d'échanges qui représente un maillon essentiel dans la vie de la commune. Il restera en outre à l'écoute de vos attentes et essaiera d'y répondre dans la mesure du possible. **Avec ses services et ses futures soirées à thème, le « Stoppie » va devenir incontournable !**

[www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre  
22 130 ST-LORMEL  
Tél. : 02 96 84 14 80  
[mairie.st.lormel@orange.fr](mailto:mairie.st.lormel@orange.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

➔ **FERMETURE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE :** Pour des raisons d'organisation des services municipaux administratifs, la mairie sera fermée au public les samedis matins du 20 juillet au 17 août 2024 inclus.

Numéro d'appel d'urgence CCAS en dehors des heures d'ouverture du standard (9 h-12h & 14 h-17h30) au 06 74 65 55 64

**Imprimeur Gérant :**  
René BOUAN

### Ont participé à la réalisation :

William AUBIN ,  
René BOUAN,  
Deborah LE DREF,  
Catherine SORGNIARD,  
Josiane ROBISSOUT ,  
Thomas SCHMITT

### Création et mise en page :

Cocktail Graphic  
22130 Saint-Lormel  
[www.cocktail-graphic.com](http://www.cocktail-graphic.com)



### ➔ RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON : CAMPAGNE D'ÉTÉ

La campagne d'été a débuté le 14 mars pour se terminer le 14 novembre 2024, à raison d'une distribution toutes les 2 semaines de 9h à 11h15.

Les inscriptions pour cette nouvelle saison sont ouvertes depuis le 5 février.



## → SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« Je ralentis, je m'écarte, j'évite le pire » pour protéger ceux qui nous protègent.

La Sécurité routière lance un nouveau slogan et un film poignant pour sensibiliser les conducteurs à l'importance de ralentir et s'écarter afin de protéger les agents intervenant sur les routes. Une campagne visant à rappeler que cette obligation, inscrite dans le code de la route, peut sauver des vies.

« Je ralentis, je m'écarte, j'évite le pire ». Avec ce nouveau slogan, et surtout le film qui l'accompagne, la Sécurité routière entend instiller un réflexe chez les conducteurs : « protéger ceux qui nous protègent ».

Ceux qui nous protègent, ce sont les « agents des services de l'État ou patrouilleurs des sociétés concessionnaires, gendarmes ou policiers, pompiers, urgentistes ou dépanneurs » qui « risquent leur vie tous les jours » en sécurisant et entretenant les routes, parfois au péril de leur vie.



## LES BRÈVES\* du Conseil Municipal

DU 30  
MAI  
2024

### Étaient présents :

AILLET Louis,  
BOUAN Chantal,  
DAUNAY Loïc,  
LEBORGNE Régine,  
MARTIN Françoise,  
MENIER Mireille,  
PLESTAN Sylvaine,  
PORCHER Aurélie,  
RAULT Philippe,  
ROBISSOUT Josiane,  
SORGNIARD Catherine,  
SUIRE Thierry.

### Absents excusés :

AUBIN William,  
BOUAN René (procuration  
à Josiane ROBISSOUT)  
SCHMITT Thomas.

### • Ressources Humaines

#### Création de poste Adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe

Pour prendre en compte la réussite au concours d'un agent il est décidé de créer, à compter du 1<sup>er</sup> août 2024, un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe (catégorie C) à temps plein.

### • Renouvellement de la ligne de trésorerie

Afin de palier d'éventuels retards de versement de dotation, la commune a souscrit un contrat d'ouverture de crédit « ligne de trésorerie » qui pourrait permettre de débloquer un montant de 100 000 € auprès du Crédit Agricole des Côtes d'Armor.

Ce contrat arrivant à échéance et après étude des nouvelles propositions, il est décidé de procéder au renouvellement de ce contrat pour un montant de 150 000,00 €, et d'accepter les conditions suivantes : EURIBOR

3 mois moyenné + marge de 1 % (soit un taux de 4,822%), commission de mise en place : 0.25 % du montant de la ligne. Les fonds utilisés portent intérêts du jour effectif de leur mise à disposition sur le compte du comptable assignataire de l'Emprunteur jusqu'au jour de leur remboursement effectif sur le compte du Prêteur. Les intérêts sont calculés à terme échu. Pas de commission de non-utilisation.

### • Travaux d'électricité à l'école

Après analyse des devis sollicités pour lever les prescriptions émises par l'APAVE dans les locaux de l'école concernant l'installation électrique du bâtiment, celui de Sylvain LEBORGNE comprenant le remplacement du tableau électrique pour un montant de 7 167,40 € HT soit 8 600,88 € TTC a été validé.

### • Création d'un chemin d'accès aux lagunes

Le devis de l'entreprise Lansard d'un montant de 7 551,00 € HT soit 9 061,20 € TTC a été validé pour la réalisation d'un chemin permettant un accès sécurisé aux installations des lagunes.

### • Dinan Agglo : compétence liée à la publicité, enseignes et pré-enseignes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'État a transféré la compétence liée à la publicité, enseignes et pré-enseignes au bloc local. Durant une période de 6 mois, qui se terminera le 1<sup>er</sup> juillet 2024, les communes et l'intercommunalité vont devoir se prononcer sur l'exercice de cette nouvelle compétence. Aussi le sujet a été présenté et fait l'objet d'échanges lors de la Conférence des Maires du 15 avril dernier.

\* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

Un consensus s'est dégagé en faveur de l'exercice de cette compétence identique aux autorisations d'urbanisme. Les Maires resteraient donc au-delà du 1<sup>er</sup> juillet 2024 compétents pour signer et contrôler les autorisations liées à la publicité extérieure, aux enseignes et pré-enseignes. Le service Urbanisme de Dinan

Agglomération se propose de mettre à disposition des communes, d'une part des modèles d'arrêtés, le logiciel d'instruction (cart@ds) et un conseil juridique mais également, pour les Maires qui le souhaitent, de prendre en charge l'instruction de ces dossiers. Cette prestation sera facturée à la Commune (coût estimé

à 100 € par dossier) et une convention spécifique devra être conclue. Le Conseil Municipal valide la proposition du service Urbanisme de Dinan Agglomération d'instruire nos demandes d'autorisations liées à la publicité extérieure, aux enseignes et pré-enseignes.

La séance est levée à 22h15.

• **Prochain conseil municipal :**

Jeudi 27 juin 2024 à 20h. Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr) et est disponible en mairie ■



## LES BRÈVES\* du Conseil Municipal

**DU 27  
JUN  
2024**

• **Étaient présents :**

AILLET Louis,  
BOUAN Chantal,  
BOUAN René,  
DAUNAY Loïc,  
LEBORGNE Régine,  
MARTIN Françoise,  
MENIER Mireille,  
RAULT Philippe,  
ROBISSOUT Josiane,  
SORGNIARD Catherine,  
SCHMITT Thomas  
SUIRE Thierry.

• **Absents excusés :**

AUBIN William,  
PLESTAN Sylvaine  
(procuration à  
Philippe RAULT)  
PORCHER Aurélie  
(procuration à  
Régine LEBORGNE).

\* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

• **Ressources Humaines**

• **Création d'un poste permanent d'adjoint technique**

Suite au départ en retraite en juillet 2023 de l'agent en CDI chargé de l'entretien des locaux de l'école (le matin), un agent a été recruté en contrat à durée déterminée pour l'année scolaire 2023/2024 (contrat d'un an). Pour assurer ces fonctions à la rentrée de septembre 2024, il est décidé de créer un emploi permanent d'agent technique à temps non complet (5,88 h/sem.) pour exercer les fonctions d'agent d'entretien des locaux et de soutien au service périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> sept. 2024

• **Tarifs cantine et garderie**

• **TARIFS CANTINE**

Le bilan démontre un déficit

de 26 828,66 € pour l'année 2023 (déficit de 23 775,13 € pour 2022).

- Le prix de vente du repas est de 3,45 € pour les enfants et 5 € pour les adultes.
- Le prix d'achat du repas auprès de la société Convivio est de 3,85 € TTC par enfant et 4,75 € TTC par adulte.
- Il passera à 3,95 € TTC par enfant et 4,88 € TTC par adulte dès la rentrée scolaire 2024-2025.

Le Conseil municipal décide de maintenir les tarifs cantine délibérés en 2023 à savoir 3,45 € pour les enfants et 5 € pour les adultes.

• **TARIFS GARDERIE**

Le bilan démontre un déficit de 12 141,78 € pour l'année 2023 (déficit de 13 208,83 € en 2022). le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de la garderie de 5 centimes de la façon suivante :

> **Matin**

- Arrivée avant 8h : 1,70 €/ enfant
- Arrivée après 8h : 1,30 €/ enfant

> **Soir**

- Départ avant 17h30 : 1,70 €/enfant
- Départ après 17h30 : 2,25 € / enfant

Réduction : 25% à partir du 2<sup>e</sup> enfant. Au-delà de 18h30 (fermeture de la garderie), majoration de 5 € par ¼ d'heure de retard.

**LES INFOS DE LA MAIRIE**

➔ **HORAIRES DES DECHETTERIES :**

• **PLANCOET  
ZA de Nazareth  
02 96 80 29 72**

Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre :  
Lundi 9h - 12h  
Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h  
Jeudi 14h - 18h

• **MATIGNON  
Route du Chemin Vert  
02 96 41 12 63**

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :  
Lundi 13h30 - 18h  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h00

➔ **REPORTE DE COLLECTE :**

En raison du jeudi 15 août, la collecte du vendredi est reportée au samedi.



## Les brèves du Conseil Municipal du 27 juin 2024 (suite)

### • **Projet de liaison vélo entre Plancoët et Créhen**

Le Plan Vélo Communautaire établi par Dinan-Agglomération a retenu comme structurante la liaison Plancoët-Créhen. Le projet concerne les déplacements du quotidien (entre le domicile et le lieu de travail, un établissement scolaire, un équipement sportif ou culturel, et les commerces). Ce type de déplacements induit que la liaison cyclable dispose d'un revêtement roulant, praticable par tous temps et sécurisé.

Lors d'une réunion de travail entre les 3 communes concernées par ce projet, les services de Dinan-Agglomération et du Département, il est apparu que le tracé empruntant la rive gauche de l'Arguenon entre Plancoët et le pont de Saint-Lormel répondait à l'objectif de desserte, ne nécessitait pas d'acquisitions foncières et offrait, hors passage du pont de Saint-Lormel, de bonnes caractéristiques de sécurité. Ce tracé sera donc privilégié dans les études pré-opérationnelles qui vont être lancées prochainement par Dinan-Agglomération et qui aboutira, au



printemps 2025, à une programmation pluriannuelle des travaux des 8 itinéraires concernés sur le territoire communautaire.

À noter que Dinan-Agglomération financera à 100 % les aménagements hors agglomération. Le Département souhaite connaître rapidement le choix du tracé pour l'intégrer dans le projet de déviation de Plancoët.

#### **Pour cela la délibération suivante a été adoptée :**

Dans le cadre de l'étude menée par Dinan Agglomération de la liaison vélo structurante entre Plancoët et Créhen, les 3 communes concernées (Créhen, Plancoët et Saint-Lormel), après concertation, privilégient le tracé empruntant la rive gauche de l'Arguenon entre Plancoët et

le pont de Saint-Lormel, passant en rive de l'Arguenon sous la future déviation de Plancoët, et demandent au Département d'intégrer ce projet dans les études en cours de la déviation.

### • **Travaux dans l'immeuble du 16 rue des Tilleuls**

Suite au changement de locataire du local bar et logement du 16 rue des Tilleuls, la Commune a profité pour effectuer quelques travaux d'entretien. Afin de permettre la mise en place d'un espace cuisine dans la partie privative à l'étage, des travaux de plomberie et d'électricité ont été réalisés par Corentin Languille pour un montant de

1663,15 € TTC, ainsi que des travaux concernant la VMC dans la salle de bain pour un montant de 1 026,27 € TTC. Le nouveau locataire, souhaitant créer une grande pièce de vie à l'étage avec coin cuisine, a demandé la possibilité d'abattre une cloison séparative. L'avis d'un professionnel a été requis.

Après délibération, le conseil municipal décide d'autoriser des travaux, pris en charge et sous le contrôle de la mairie, pour ouvrir la cloison de la cuisine dans la limite de 2 m de large maximum pour des raisons de sécurité (éventuellement mur porteur). L'entreprise Jeff Menuiz pourrait réaliser ces travaux pour un montant de 1765 € HT soit 2118 € TTC.

### • **Restructuration ensemble salle polyvalente et mairie**

#### **Avenants missions coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS) et contrôle technique des travaux**

Les missions Coordonnateur SPS et Contrôle technique pour les travaux de restructuration de l'ensemble salle polyvalente et

## LES INFOS DE LA MAIRIE

### → PREVENTION SOLAIRE : **Alerte Breizh ! 5 gestes à adopter pour un été serein**

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. Et c'est précisément parce qu'elle n'est pas considérée comme une région à risque que nous nous protégeons moins des UV (rayons ultraviolets) qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs. Afin de sensibiliser chacun aux risques solaires et aux bonnes pratiques, une campagne de communication est lancée par les CPAM, la Direction régionale du service médical et les MSA de Bretagne. Dès le plus jeune âge, la protection solaire est primordiale pour protéger la santé des enfants.

La peau des enfants est plus fine, par conséquent plus fragile que celle d'un adulte. Les rayons UV sont donc plus nocifs pour eux. Il est primordial de limiter l'exposition des enfants au soleil. En effet, les coups de soleil de l'enfance, même s'ils ne paraissent pas graves sur le moment, peuvent être à l'origine de cancers de la peau à l'âge adulte. Voici donc quelques rappels pour petits et grands :

**Mettre de la crème solaire • Mettre un chapeau ou une casquette • Se mettre à l'ombre entre 12h et 16h • Mettre des lunettes de soleil • Mettre des vêtements couvrants**

Plus d'informations sur [www.alerte-breizh.fr](http://www.alerte-breizh.fr)



## → PLAN DE RÉSILIENCE POUR L'EAU : 6 ÉCOGESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU.

Au quotidien, comme en vacances, à tout moment, nous pouvons réduire notre consommation et préserver l'eau potable, sans nuire à notre confort. A la maison, au jardin, dans toutes nos activités, nous avons le pouvoir d'agir et de préserver l'eau en quantité comme en qualité. Préserver l'eau, c'est réduire sa consommation, sans oublier de limiter l'usage des produits nocifs pour l'environnement.

Adoptons les écoGESTES avec [bretagne.bzh/eau](http://bretagne.bzh/eau)

### • DEVIS TRAVAUX DIVERS

Dans le cadre de la création du chemin d'accès aux installations des lagunes, il s'avère que cette opération nécessite un empiérement supplémentaire pour une meilleure finition. Le devis supplémentaire de l'entreprise Lansard pour un montant de 2 870 € HT soit 3 444 € TTC a été validé.

### • Marché voirie 2024 - attribution

Une consultation pour le marché « Voirie 2024 » a été lancée le 1<sup>er</sup> juin 2024 avec une date limite de réponse fixée au 25 juin 2024.

Le programme 2024 de voirie comprend des travaux de réfection des trottoirs le long de la RD 768 dans le secteur de la Maison Neuve (251 m) et la fourniture et pose de bordures caniveaux en rive de la RD19, au niveau de l'écluse routière de la rue des Tilleuls.

4 entreprises ont répondu à cette consultation.

La proposition de l'entreprise EVEN pour un montant de 14 966,70 € HT soit 17 960,04 € TTC a été retenue.

### • SÉCURITÉ : Lotissement de la Madeleine

Depuis quelques semaines, un sens unique de circulation a été mis en place rue du 4 août 1944 à Saint-Lormel. Certains riverains de cette rue continuent cependant à l'emprunter dans le mauvais sens. Au-delà d'engager leur responsabilité en cas d'accident, ces automobilistes risquent une amende et la perte de points sur leur permis de conduire. En effet, circuler en sens interdit constitue une infraction classée dans les contraventions de 4<sup>e</sup> classe. Elle entraîne une perte de 4 points pour le conducteur et le paiement d'une amende forfaitaire de 135 €.

Des contrôles réguliers et inopinés du respect de ce sens unique vont être effectués par la Gendarmerie Nationale.

La séance est levée à 22h59.

### • Prochain conseil municipal :

Jeudi 5 septembre 2024.

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr) et est disponible en mairie ■

## LES INFOS DE LA MAIRIE

→ BIENTOT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en JUILLET et AOÛT 2008 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille et une pièce d'identité).

### Démarche :

- **En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

- **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille.



**A savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.**

mairie ont été confiés à l'entreprise BTP Consultants pour une durée initiale de travaux de 12 mois.

L'entreprise nous propose aujourd'hui un prolongement de ses missions en passant à une durée de travaux de 18 mois. L'Avenant n°1 à la mission de coordination SPS d'un montant de 1 440 € HT soit 1 728 € TTC et l'avenant n°1 à la mission de Contrôle technique d'un montant de 1 775 € HT soit 2 130 € TTC ont été validés à l'unanimité pour passer à une durée de travaux de 18 mois.

### Avenant n°3 au marché ANOV (démolition, dépose, gros œuvre)

Un nouvel avenant au marché ANOV (lot 2 Démolition - dépose- gros œuvre) nous a été transmis par le cabinet BRA. Cette plus-value découle de la demande du sous-traitant SARC du lot n°10 (Degano) de reprendre les tranchées du dallage existant. Cet avenant n°3 d'un montant de 2 730 € HT soit 3 276 € TTC a été validé.

Le marché lot n°2 de 362 814,84 € TTC est ainsi porté à 366 090,84 € TTC



## Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



### À SAINT-LORMEL :

**Mardi 28 mai**, nous nous sommes rendus à la forêt de la Hunaudaye pour notre dernière intervention avec la maison de la Rance.



Nous avons observé les changements entre la forêt de l'automne et la forêt du printemps. Les enfants ont commencé la séance par une « chasse aux feuilles d'arbres » !! Laurent a expliqué aux enfants le travail du garde forestier avec le découpage de la forêt en par-

celles. Il leur a également fait des démonstrations de fabrication d'objets avec du jonc.

Le meilleur moment de cette intervention aura sans aucun doute été celui du land art. Les enfants devaient réaliser une petite carte postale en collant sur le papier adhésif des éléments colorés de la nature. Chacun y est allé de sa création.

### Dimanche 16 juin

au lieu la kermesse de l'école. Les enfants de GS-CP ont dansé sur la chanson « Bouge ! » en référence avec leur travail de l'année sur les Jeux Olympiques. Ils se sont amusés à créer leur chorégraphie plaisir et ont pris un immense plaisir à la présenter aux parents.

C'était aussi le moment de l'inauguration de la fresque réalisée avec David Balade.

### La semaine du 24 au 28 juin

a été consacrée au cirque à l'école. Le lundi et le mardi, les enfants se sont initiés aux arts du cirque : marche sur le fil de fer, trapèze, acrobaties au sol, équilibre sur la boule ou le rouleau américain. Le mardi après-midi, ils ont posé des questions aux gens du cirque sur leur travail et ont rencontré les clowns.

Le jeudi et le vendredi, les enfants se sont entraînés pour le spectacle du vendredi soir après avoir choisi chacun un atelier. Tous les enfants se sont donnés sans compter et ont participé à un spectacle de grande qualité. Ce fut une expérience très riche pour tous. À renouveler !!!

### Mardi 2 juillet

nous avons passé la journée au zoo de Trégoeur. Malgré la pluie, nous avons passé une excellente journée. Les enfants étaient répartis en groupes pour faire la visite

du zoo.

Après le pique-nique, nous avons participé à un atelier sur les 5 sens. C'était très intéressant d'autant que nous avons travaillé sur ce thème au long de l'année.

Bref une belle journée passée tous ensemble.

### À CRÉHEN :

"Fin d'année intense et fertile en émotions, voyant l'aboutissement de plusieurs grands projets à l'école publique Prévert de Créhen. Chaque classe, constituée en cercle de conteurs sous l'égide du maître, M. Landin, a reçu Thérèse Dufour, conteuse.

### Au programme, travail autour de la langue et de la tradition orale,

et de la compréhension. Il s'agit d'apprendre à écouter pour réfléchir et débattre, pour comprendre en profondeur l'histoire entendue. Et puis, il faut encore mémoriser pour, à son tour, raconter et faire vivre le récit. Les 2 classes ont beaucoup apprécié ce projet et ont été enchantées de leur rencontre avec Thérèse. Pour la classe de CE2-CM1-CM2 le grand moment est arrivé le 13 juin, avec la journée de **restitution du projet des Petites Cartes Postales Chorégraphiques des Côtes d'Armor, Solenval** : tout d'abord, les élèves ont créé leur carte



postale n° 2 grâce au numérique et ils s'en sont servis pour rédiger leur invitation. Le jour J, il y eut beaucoup d'émotions : rencontre avec les autres classes du secteur de Dinan participant au projet, jeu sur la culture chorégraphique, atelier d'arts visuels autour des costumes de scène, répétition.



### Les élèves ont aussi assisté et pris part à un spectacle en plein air,

Les Petits Duos de la Nuit, par la compagnie "29 X 27" de Mathias Groos. L'après-midi, la classe est montée sur scène pour présenter la chorégraphie que les élèves ont créé de toutes pièces en s'inspirant de leur travail de l'année et de leurs connaissances sur le chorégraphe Dominique Bagouet. Ils ont ensuite pu apprécier les créations des autres classes. Et puis le soir, ce fut la représentation en public, devant les parents et d'autres invités. Malgré le trac, tout le monde était ravi et les enfants ont été épatés par leur réussite collective. À juste titre, ils peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli. Un projet riche en apprentissages variés dans de nombreux domaines : les arts, mais aussi le numérique, le "vivre ensemble", la maîtrise de la langue. Et ce n'est pas fini...

### Le 17 juin, pour la sortie de fin d'année, les 2 classes de Créhen sont allées au centre de la LPO à l'île Grande où on leur a présenté différents oiseaux de mer. L'après-midi, tout le monde a mis le cap sur les Sept îles, en particulier l'île Rouzic qui abrite une colonie de fous de Bassan. Les élèves ont pu admirer en vrai tous ces oiseaux, les fous, mais aussi les petits macareux et les guillemots de Troil, si nombreux en cette période à voler en un superbe ballet aérien.

Et puis, lors de la **semaine du 24 au 28 juin**, avec leurs camarades de St Lormel, les 2 classes de Créhen ont fait connaissance avec le **monde du cirque**. Pendant 4 jours, à raison de 2 séances quotidiennes, ils se sont initiés aux arts circassiens : acrobatie, planche américaine, jonglage, marche sur un fil, trapèze... et bien sûr, certains en ont profité pour faire les clowns ! Guidés par les artistes du cirque Gervais, tous les élèves se sont encouragés et soutenus. Ils se sont dépassés, accomplissant des prouesses dont ils ne se seraient pas crus capables ! Le vendredi soir, le public se pressait nombreux pour assister au spectacle des enfants. Waouh ! Impressionnant, ces numéros ! Ce fut une très belle soirée et un magnifique succès pour les artistes en herbe épaulés

par les professionnels du cirque Gervais. Un grand merci à notre Amicale laïque qui a rendu tout cela possible en finançant ce projet, et aux mairies de St Lormel et Créhen qui ont fourni toute la logistique nécessaire au bon déroulement de cette semaine. Les enfants étaient vraiment heureux et remplis de fierté devant leurs exploits. Quoi de mieux avant de partir en vacances ?".

### RENTRÉE 2024-2025 :

Pendant les vacances scolaires l'école est fermée, pour les inscriptions ne pas hésiter à contacter la mairie de Saint-Lormel (des TPS au CP) et la mairie de Créhen (des CE1 au CM2). Les inscriptions seront valides pour la rentrée 2023-2024.

### AMICALE LAÏQUE :

La kermesse s'est déroulée sous un magnifique soleil ce dimanche sur le terrain de foot de SAINT-LORMEL. Elle a débuté par l'inauguration de la fresque sous le préau réalisée par David BALADE en collaboration avec les enfants du RPI. Cette belle coopération est à l'initiative des Élus de SAINT-LORMEL et des enseignants. Les enfants, ont ensuite présenté un spectacle avec l'aide des enseignants et des ATSEM. Les magnifiques décorations ont été réalisées par le personnel de la garderie de SAINT LORMEL. Les petits et les grands ont pu passer un agréable moment autour des différentes anima-



### LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **CET ÉTÉ, ÉVADEZ-VOUS AVEC LES NAVETTES ESTIVALES DINAMO !**



Les navettes estivales DINAMO! sont de retour. Mis en place par Dinan Agglomération, ce service de navettes gratuites sera accessible du 1er juillet au 1er septembre 2024. Deux circuits sont proposés, avec pour objectifs de faciliter les déplacements sur notre territoire et de permettre au plus grand nombre de le (re)découvrir. Accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), les navettes sont aussi équipées de porte-vélos. Les réservations sont possibles du lundi au vendredi, de 8h à 17h au 02 96 77 26 37. **Pour + d'infos : [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)**

tions proposées : poneys, animations pompiers, parcours olympique, corn-hole, tir à l'arc, maquillages, jeux des enveloppes sans oublier les plaquettes et la tombola. Les bénéfices de cette journée ont permis notamment de financer la semaine du cirque des enfants du RPI en collaboration avec le cirque Gervais.

### → INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

**Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2024-2025 se font en mairie.**

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.



## VIE COMMUNALE : associations et entreprises

### FÊTE DE SAINT-LUNAIRE :

**Exceptionnellement le samedi 13 juillet 2024.**

Animation l'après-midi et Messe à l'église du Vieux Bourg à 18h, suivie du verre de l'amitié.

### COMITÉ DES FÊTES :



#### • VIDE GRENIER :

Le Comité des fêtes organise son traditionnel vide grenier le 14 juillet dans le bourg, Buvette et restauration sur place. Les réservations continuent (7€/emplacement). Renseignements et inscriptions au 07 83 39 78 19.

### ATELIER DÉCOUP' PLIAGE DE LIVRES

Le découpage/pliage de livre est un art plus récent que le pliage et nous vient des pays anglophones. Il permet de sublimer et donner une seconde vie aux livres. La technique consiste à découper des languettes suivant un patron (guide) préci-



sant les mesures de découpes et les plier sur la tranche du livre.

Il existe plusieurs méthodes permettant d'obtenir des résultats différents avec plus ou moins de détails et avec très peu de matériel. Chacune d'elle à ses adeptes .... Cette saison, l'atelier a réuni une quinzaine de personnes. De belles créations ont été réalisées, toujours dans une ambiance chaleureuse et de partage.

Bel été à toutes et tous et rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux modèles.

**Prochaines séances : mardi 17 septembre, mardi 15 octobre, mardi 19 novembre.**

### AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS : Pour ne pas oublier !

**Le dimanche 4 août 2024 : Commémoration de la Libération de la Commune du 4 août 1944**

- 11h15: RDV au Vieux Bourg
- 11h30: rassemblement devant la stèle des 2 résistants morts pour la France, dépôt de gerbe, minute de silence, discours.
- Apéritif champêtre offert par la mairie.

### MAISON JOUFFE :

- **12 juillet**: Concert Folk'n'share (soir)
- **14 juillet** : Final de l'Euro - retransmission si la France est en finale.



- **27 juillet** : Concert Sabino (soir)
- **10 août**: JO'OUF (événement sur le thème des JO (journée))
- **16 août**: DJ Smile (soir)
- **13 et 14 septembre** : BRATISVAL - Portes ouvertes, concerts & BBQ (soirs)

### AMITIE & PARTAGE :

- **Un petit mot d'Amitié & Partage :**



Samedi 22 juin, entre autres manifestations sur le territoire, les jeunes de la Génération 2007 ont ouvert un restaurant éphémère à PLUDUNO. Ils ont reçu une cinquantaine de personnes à la salle des fêtes pour une soirée crêperie, aidés par des fidèles bénévoles :

rencontre conviviale ponctuée d'une animation qui a bien amusé les convives. De quoi apporter un peu de trésorerie à leur projet de voyage, destination l'île d'Oléron fin août. Prochain rdvs : vide grenier le 14 juillet à Saint-Lormel.

### GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS :

**Le Grand Forum des Associations est prévu le samedi 7 septembre 2024 de 10h à 17h à la salle omnisports de Plélan-Le-Petit.**



Venez choisir l'activité qui vous plaît ! Retrouvez de nombreuses associations du secteur Plancoët Plélan dans des domaines d'activités très variés : loisirs culturels et artistiques, activités sportives, vivre ensemble.

**Contact :**

**www.grandforum-plancoet-plelan.fr**

**Courriel : forum-associations@orange.fr**

**Adresse : Place de la Mairie - 22130 Plancoët**

**Un bel été à tous - Rendez-vous en septembre !**